



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 mars 2010

**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN
03 81 53 70 56**

**Nouveau site internet !
www.ecole-valentin.fr**

BULLETIN MENSUEL

Mars 2010

1 - CONTRAT DE MAINTENANCE DE LA TELEPHONIE POUR LA MAIRIE

Suite au renouvellement du matériel de téléphonie de la mairie, un contrat de maintenance pour l'année 2010 est établi pour un montant de 478,10 euros TTC avec la société ANS TIMAS.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RUE DU 8 SEPTEMBRE 1944

Dans le cadre de l'aménagement de la rue du 8 septembre 1944 et d'une partie de la rue des Chênes et des Ecureuils (terrassment, assainissement, voirie, éclairage public...) une aide financière est sollicitée du Conseil Général

Le coût des travaux s'élève à 238 958.23 € HT soit 285 794,04 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Fonds libres : 218 891,46 € HT soit 261 794.18 € TTC
- Emprunts : Néant
- Subventions : 20 066,77 € HT soit 23 999.85€ TTC (subvention prévisionnelle du SYDED)

Les travaux commenceront avant l'intervention de la décision attributive de subvention et seront réalisés dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de l'aide financière.

3 - VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Dans la zone 2Na-e, notre commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée AK 196 d'une surface de 719 m². L'aménageur de ce secteur a, dans le cadre de son approche et avec notre accord, conçu son projet en intégrant cette parcelle. Le conseil municipal décide d'autoriser l'aménageur à solliciter un permis d'aménager englobant cette parcelle communale. Il décide que cette parcelle sera vendue à l'aménageur sur la base de l'estimation de France Domaine à recueillir par M. le Maire.

4 - INFORMATIONS SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le traitement des déchets)

1. Le SYBERT a décidé de lancer une procédure de dialogue compétitif pour la conception et la réalisation d'un centre de tri des déchets ménagers recyclables de 15 000 tonnes par an, à proximité de l'usine d'incinération de Besançon.

Le coût de l'investissement est estimé à 7,5 Millions € HT, financé en partie par des subventions.

Le coût de fonctionnement prévu est de 160 € la tonne. Il est actuellement de 164 €.

Une réflexion sur le mode de gestion et d'exploitation est en cours. La mise en service est prévue pour 2012.

2. En 2009, la fréquentation du réseau des déchetteries a augmenté de plus de 8% pour atteindre la barre de 630 000 visiteurs. La déchetterie de Pirey a dépassé le seuil des 70 000 visiteurs soit +5.66 % par rapport à l'année 2008.

45 970 tonnes de déchets en benne ont été collectées soit + 3.77 % par rapport à 2008.

Il est prévu de passer l'effectif à 2 personnes en période normale à la déchetterie de Pirey.

3. Evolution des réseaux:

Pour faire face à l'augmentation régulière des fréquentations et des tonnages, à la perspective de la mise en place de la redevance incitative, au développement de la prévention et de nouvelles filières de valorisation, le SYBERT a constitué un groupe de travail spécifique composé d'élus et de techniciens de différents organismes (SYBERT, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), ASCOMADE (Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des déchets et de l'Environnement), Conseil Général, des Associations TRI et Emmaüs, des collectivités voisines, et des gardiens de déchetteries.)

L'objectif est de faire un point sur le fonctionnement actuel des déchetteries afin d'y apporter des améliorations.



INFORMATIONS DIVERSES

➤ **INFORMATIONS Aménagement ligne AUXON-VIOTTE**

- Le pont de l'Amitié est fermé jusqu'au 31 juillet 2010 et la passerelle piétonnière est installée.
 - Des études d'aménagement de la halte ferroviaire et des parkings sont lancées par RFF et la CAGB. Celles-ci seront proposées au moment de la concertation et de l'enquête publique.
 - RFF et la SNCF s'associent pour la mise en œuvre d'une grande opération grand public les 25 et 26 septembre 2010 : « Entre deux gares » ou « 24 h sur la ligne » permettant de découvrir le système à deux gares comprenant la gare Viotte et ses nouveaux aménagements, la gare nouvelle et ses offres de services et la ligne qui les relie.
- **Jumelage:** La venue des Irlandais en Avril est reportée à une date ultérieure.
- **Site internet :** Le nouveau site internet de la Mairie est désormais en ligne. Dans le cas d'évènement exceptionnel l'information sera diffusée sur le site internet et des messages téléphoniques sur le répondeur de la mairie pourront être enregistrés.
- **Elections Régionales :** Dimanche 21 mars 2010
Les bureaux de vote du Centre Péricolaire pour Ecole et de la Maison Communale pour Valentin seront ouverts de 8h à 18h.
- **Contrats d'été 2010 :0**
Huit jeunes de la commune seront recrutés au service de la voirie et de l'entretien des espaces verts pendant les vacances d'été 2010. Les candidats devront être majeurs et titulaires du permis B. Ils seront embauchés à raison de 35 heures par semaine (+ heures supplémentaires si nécessaire).
Les critères de sélection seront les dates d'arrivée des demandes en Mairie ainsi que les périodes de disponibilité.



AGENDA

- Mercredi 17 mars** **Conférence sur la gestion des déchets et la redevance incitative** à 20h00 au CAL
Animée par E.ALAUZET, président du SYBERT ; J-P.TAILLARD, vice-président en charge des déchets à la CAGB et V.GAILLARD de l'Ascomade.
- Dimanche 21 mars** **Elections régionales – 2^{ème} tour**
- Samedi 27 mars** **Journée Développement durable**
- à 11 h lancement du 2^{ème} compostage en pied d'immeuble à la Mission
- de 14 h à 18h, animations aux CAL sur le thème de la réduction des déchets
- Samedi 27 mars** **Soirée Théâtre** organisée par l'ACEV – « Jeux de Massacre » à 20h30 au CAL.
- Vendredi 2 avril** **Conseil municipal** : vote du budget 2010 à 20 heures
- Jeudi 8 avril** **Don du Sang** au CAL Lumière à partir de 15h30 organisé par l'ADSBEV.



« Les bons conseils de DD »



PRIVILEGIER LES PRODUITS REUTILISABLES !

La généralisation des produits jetables a fait augmenter la quantité de déchets et force à racheter sans cesse les mêmes produits. En 2 ans et demi, un bébé porte 6000 couches jetables.
Pourtant, il existe des couches lavables qui peuvent être réemployées.



MANGER MOINS ET MIEUX !

Les plats prêts à consommer sont salés, caloriques et leurs ingrédients perdent certaines de leurs qualités nutritives.
De plus, leur préparation, leur conditionnement et leur transport demandent beaucoup d'énergie.
Les produits frais, locaux et de saison sont meilleurs pour la santé et l'environnement.